

fait cette étude plus tôt? Je suis convaincu que ce n'est pas la faute du ministre lui-même, mais il semble y avoir confusion au sein du gouvernement quant aux priorités. A mon avis, il n'y a pas de doute qu'une étude objective et complète est essentielle.

Les fonds destinés à l'habitation ne représentent pas le seul problème—et le ministre le sait bien. Nous devons également trouver les terrains et envisager la question des transports. L'ensemble, lié à l'enseignement et à la pollution atmosphérique, constitue un problème d'une vaste portée. Je dirais cependant qu'à moins de prévoir des fonds suffisants pour l'habitation, nous ne pourrions même pas entrevoir de solution. C'est un problème urgent auquel le gouvernement doit trouver très prochainement une réponse acceptable.

Je vais présenter maintenant une motion qui donnera aux députés, en particulier aux vis-à-vis, d'après qui le gouvernement n'a contribué d'aucune manière à résoudre cette difficulté, l'occasion de manifester leur désapprobation. Quant à ceux qui jugent démontrer le caractère tout à fait satisfaisant et fructueux des mesures gouvernementales, ils pourront voter contre ma motion. Par conséquent, je propose avec l'appui du député de Gaspé (M. Keays):

• (4.10 p.m.)

Que tous les mots qui suivent l'expression «que» soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

«Cette Chambre affirme que le gouvernement, pour avoir omis d'attribuer des priorités aux programmes essentiels et de coordonner sa politique fiscale en vue d'assurer l'exécution de ces programmes, a directement contribué à rendre plus difficile la construction d'un nombre suffisant de logements à des prix raisonnables; que son intervention récente dans le domaine de l'intérêt a aggravé la situation des Canadiens disposant de revenus modiques ou moyens;

Et que cette Chambre regrette que le gouvernement n'ait pas reconnu que la pénurie de logements constitue une crise grave dont la solution exige des mesures immédiates et coordonnées, comme l'a clairement indiqué le récent rapport du Conseil économique du Canada.»

M. l'Orateur suppléant (M. Tardif): La Chambre est appelée à se prononcer sur l'amendement.

Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway): Monsieur l'Orateur, en prenant la parole pour participer à ce débat, j'accueille avec satisfaction l'amendement proposé par le représentant de l'opposition officielle, car il exprime sans équivoque les buts de notre parti et l'attitude du gouvernement actuel à l'égard des besoins en matière de logement. Je voudrais me reporter notamment à la dernière partie de l'amendement qui signale que le gouvernement néglige actuellement de

reconnaître la nature pressante de la crise en ce domaine.

Cet amendement, à mon avis, exprime nettement les sentiments qu'éprouvent actuellement non seulement l'opposition officielle et notre parti, mais aussi tous les Canadiens. J'ai l'intention de consacrer le temps qui m'est alloué à dire aussi fidèlement que possible ce que je ressens devant le piètre échec de la politique gouvernementale devant la nature pressante de la situation dans le domaine du logement.

Inutile que je cite l'exposé du Conseil économique puisque le préopinant l'a fait très soigneusement. A mon avis, ce qui manque au gouvernement pour combattre la crise de l'habitation, c'est la volonté. Ce n'est pas l'argent, les matières premières ou la main-d'œuvre qui manquent. L'élément essentiel qui fait défaut c'est la volonté du gouvernement d'accorder à la question du logement la priorité qu'elle mérite.

Certains députés estiment peut-être que c'est une façon bien peu subtile de parler du logement. Je ne veux pas être subtile. Je veux exprimer de mon mieux à la Chambre les besoins de ma circonscription, de ma province et du pays. Dans l'esprit et la vie de milliers de Canadiens, le besoin de logements est devenu le problème prioritaire. Malgré les nombreux avertissements que l'on trouve dans diverses parties du rapport du Conseil économique, le gouvernement n'a pas du tout l'intention d'accorder au logement une haute priorité.

Le rapport a été publié environ une semaine avant que la Chambre reprenne ses travaux le 25 septembre. On trouve dans le rapport du Conseil économique les cinq principaux objectifs du gouvernement en matière de politique intérieure. En tête de liste, fournir des logements convenables aux Canadiens. Deuxièmement, instruire une population de plus en plus nombreuse. Troisièmement, fournir des emplois. Quatrièmement, maintenir la stabilité des prix. Cinquièmement, régler les problèmes urbains.

Ceux d'entre nous qui ont passé l'été dans leurs circonscriptions, surtout s'ils habitent en milieu urbain, ont dû se rendre à l'évidence: le logement serait le principal problème qui se poserait au Parlement à l'automne. Le gouvernement en avait été averti. Le Conseil économique a indiqué clairement que le gouvernement devrait accorder la priorité au problème du logement cet automne.

Qu'avons-nous trouvé à la rentrée, le 25 septembre? D'abord, rien du tout au *Feuilleton* sur le logement. Où était cette question des plus pressantes dans le programme législatif immédiat du gouvernement? En-

[M. Chatterton.]